

Liberté Égalité Fraternité



Département des Ressources Humaines Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/EZH N° 2025 - 488

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu la décision du directeur général de l'Inserm du 7 juin 2003 fixant la liste des experts de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article unique:	Le jury du concours externe de recrutement dans le corps des Ingénieurs d'Etudes n°9 BAP A
	"Ingénieur-e en techniques biologiques" est composé comme suit :

<u>Président :</u>	M. Eric PEDRUZZI
	IRHC – Inserm
Expertes :	Mme Muriel ANDRIEU
<u> </u>	IRHC – Inserm
	Mme Isabelle JAUSSENT
	IR – Inserm
	IN - IIISEIIII
	Mars Anna MAZADO
	Mme Anne MAZARS
	IR – Inserm
	Mme Françoise MERCIER-NOME
	IEHC – Inserm
Représentants :	M. Johan GARAUDE
	CRCN – Inserm
	M. Mariano OSTUNI
	PU – Université Paris Cité
	- Chirologo Fallo Olto
	Mme Nadine VARIN
	DR2 – Inserm
	DUZ - IIISCIII
Manufacture de la Contacture de	M. O. I. OOLIDIALID
Membre des instances	Mme Cécile COURIAUD
<u>d'évaluation :</u>	IECN – Inserm

Fait à Paris, le 09/10/2025

Pour le Président-directeur général,